

ajouter notre faible tribut de louanges à ceux qui recueillent chaque année... nous ôurions pu tout au plus prescrire la plume que pour lancer quelque trait de blâme mais comme pour cela il faut tout à faitement manqué notre silence s'explique par la suffisance non auprès de ceux de nos lecteurs qui attendent à ce que nous parlions de tout.

Nous avons eu le plaisir ces jours derniers d'assister pour la première fois aux examens de jeunes pensionnaires de l'Hôpital-général et malgré tout ce que nous en ayons vu les années précédentes nous n'eussions réellement pas nous attendre à voir les études propres aux demoiselles, poussées aussi loin qu'elles le sont de concert avec les arts d'agrément, surtout dans une institution qui n'est pas exclusivement destinée à l'enseignement.

La séance du matin fut consacrée à l'examen des élèves par des instituteurs ou clergés précédés par Sa Grandeur l'évêque de Sydmie; elles furent interrogées en anglais et en français sur la grammaire, sur l'histoire universelle, sur celle d'Amérique, sur la géographie, etc. On peut citer comme un fait digne de remarque et qui témoigne de l'attention dont les élèves sont l'objet, que l'on ne put surprendre chez aucune d'elles la moindre hésitation quoique les questions fussent posées au hasard par les interrogateurs. Mais parmi les exercices qui étonneraient particulièrement l'auditeur il ne faut pas manquer de noter ceux d'arithmétique. Les jeunes personnes qui formaient la première classe furent questionnées fort au long, et sur l'invitation du respectable chapelain de l'Institution, Mr. Bodley, qui annonça que ces demoiselles étaient les examinantes, on leur posait divers problèmes qu'elles résolurent à l'instant même avec un à plomb et une rapidité incroyables, au moyen des règles les plus recules de la science. Durant le cours des examens on fit circuler des échantillons de dessin d'un effet admirable, des morceaux épistolaires non corrigés et de la composition même des élèves, des cartes géographiques, des cahiers d'écriture ordinaire et ornée très remarquables, des ouvrages à Paiguelle, des fleurs en cire et mille autres objets dont la variété et la perfection ont déjà fait la réputation des dames de cet établissement.

Dés morceaux de musique vocale et instrumentale remplirent de la manière la plus agréable les intervalles entre les examens des différentes classes; des chants sacrés exécutés au chœur par les élèves avec un ensemble surprenant ont autant d'honneur au goût des jeunes virtuoses qu'à l'habileté et à la méthode de leur maître Mr. Lécuyer, qui recueillit sa part bien méritée des applaudissements. Les exercices de l'après midi rouleront sur la géographie, la sphère, le système du monde etc et feront comme ceux du matin un sujet d'admiration et de surprise. Ils se termineront par une petite pièce dramatique morale et allégorique dans laquelle les jeunes personnes qui y prirent part firent preuve de beaucoup de talent. A journée fut couronnée par la distribution solennelle des prix par les mains de Mgr. de Sydmie qui adressa des paroles de félicitation à l'encouragement à chacune des jeunes lauréates. Les fêtes des prix qui ont duré dans les autres jours ont donné une idée de l'étendue et de la direction générale de cet établissement qui ne laisse rien à désirer sous ce rapport comme sous celui des autres objets auxquels il est consacré.

On nous eût permis de particulariser, nous iterions comme des prodiges de mémoire les demoiselles qui ont paru dans presque chacun des exercices et y ont recité sans faillir, sans hésiter, des volumes de connaissances de tous genres; parmi celles-ci se distinguent au premier rang Mesdemoiselles Pelletier, Dérégus, elles, Prendergast, Nesbitt, et quelques autres on les noms nous échappent. Les échantillons de dessin, de cartes géographiques, d'écriture etc de ces jeunes élèves ne peuvent être surpassés dans nul autre établissement. Pour la musique on nous recueillit de Mmes Mademoiselle Cazeau qui après cinq mois de cours a remporté le premier prix de piano de classe.

LA POLICE VAIT DE NOUVEAU SES PAROIS

Comme du bon sens du vieux brulot.

Depuis quelque-temps la police avait laissé quelque répit aux braves et pacifiques citoyens du notre ville; on ne l'apercevait tout au plus qu'au coin des rues, guettant un malheureux insolent en goguette, ou riant aux agréables zigzags d'un beau grenadier, anglais, ou réprimandant quelque infortuné cheval que les mouches auraient poussées à l'acte d'impatience, ou chassant à coups de rondin ou de pieuvre gamain l'écaballant contre les vitraux des voisins, ou se montrant une escorte servante qui n'eût oublié le respect qu'on doit au sergent de ville jusqu'à répandre les eux menagés sur le dos; blanc officiel. Enfin, les bons québécois avaient repris leur antique insouciance; ils se contentaient de vivre dans la crainte de Dieu sans songer à celle qui doit inspirer la police, lorsque ce corps qui, commençant à croquer d'insignifiance ost-vendu par les classiques- assommés- nous revint de notre torpore et nous rappela que nous ne payons pas la police pour rester un bras croisé et l'autre-main dans sa poche.

Voici de quoi il s'agit.

Ces quelques inoffensifs citoyens, en compagnie de leurs concitoyennes, sans songer à mal et s'imaginant de la manière la plus imprudente que l'air frais du soir appartenait, à tout le monde, osèrent, il y a quelques jours, s'asseoir sur le pas de leur porte d'après un droit que leur on a donné une vieille habitude, transmise, du père en fille depuis les générations les plus reculées; ils se félicitaient sur la sérénité du ciel; sur la tranquillité dont on jouait à Québec depuis que le gouvernement n'est plus; ils juraient tranquillement des mariages faits et à faire, des baptêmes inattendus, des morts subites; ils jactaient innocemment sur les voisins qui, au prix d'une carte de tempéance et qui envoient le dimanche chercher la chopine de rhum pour un malade; enfin ils discouraient sur une foule d'autres sujets d'une tendance aussi dangereuse que la police s'enhardit, lorsque quelques hommes de police vinrent, de la manière polie que leur a montrée Mr. Russell, s'écarter à l'écart du bâtiment et le jurement aux dents, les priant de se retirer chez eux attendu qu'il n'est plus permis d'asseoir sur les portes, attendu qu'un tel usage gêne la libre circulation des hommes de la police qui ne peuvent alors passer quatre à quatre sur les trottoirs, attendu enfin que tel est leur bon plaisir d'ordonner que tous ceux qui ne se conformeront point sur la minute à cet ordre seront d'abord assommés à coups de bâtons, puis traités à la prison commune et ensuite jugés par devant la cour partielle de monsieur Young. Nos braves citoyens redoutant le déplaisir du corps bleu se retirèrent mutuellement à l'exception de l'un d'eux qui aimait à approfondir les points de droit et qui voulait s'enquérir de par quelle autorité on empêchait le respectable faubourgeois de humer la braise du soir après une journée échauffante. A cet incident interrogatoire le sergent de ville répondit que c'était l'ordre du gouverneur d'enlever non-seulement les perrons, mais aussi les personnes et maisons dont les jambes dépasseraient la ligne d'alignement des maisons. Les citoyens crut devoir contester, la vérité de cette assertion et attribua l'enlèvement des obstructions au conseil de ville; sur quoi la police-homme entra en fureur et voulut entraîner son audacieux interlocuteur qui lui résistait tant et si bien qu'en peu de secondes on peut voir le bâton bleu voler d'un côté, le chapeau être rouler d'un autre et au milieu de tout cela la police-homme baiser le pavé, fiers ses deux-tête et le reste à l'aventure. Il se releva tout plein de colère, tout blanc de poussière, tout rouge de honte et s'en alla nourrir au fond du cœur les sentiments de vengeance les plus subversifs, tra plus tricolores.

Le lendemain les mêmes citoyens et citoyens, pensant que la victoire donna droit de possession étaient encore tranquillement assis au même endroit, lorsque trois police-homme, au nombre desquels se trouvait le boussolé de la veille passèrent près d'eux, les regardèrent de travers mais ne soufflèrent pas le mot. Ils continuèrent leur chemin et arrivèrent au coin de la rue où ils virent un jeune gargon debout sur

le palier d'un magasin, épiant les pratiques et ne se défilant nullement des rdeurs auxquels il tournait le dos; l'un des trois se détacha de la bande et se glissa à pas de loup jusqu'à près du jeune homme; nappé, sans dire mot, il assésa, par derrière un coup de poing qui l'envoya tomber au milieu de la rue. Les exploits du jour se termineront là: Le lendemain, dans le même endroit, un jeune enfant faisait voltiger du bâton de la maison sans avoir qu'il y crime de lézopolyce, un magnifique cerf-volant, ce qu'ayant vu, un homme de police arriva et ordonna à l'enfant de retirer l'instrument aérostatique. Ordre qui fut exécuté comme on le pensa immédiatement, mais non sans maugreer au fond du cœur. Le cerf-volant tout doré et éblouissant de figures étant arrivé en se balancant de mille- façons, à portée de l'homme bleu, fut aussitôt saisi par lui et mit en mille pièces; la ficelle, quelle belle ficelle! qui avait coûté au papa trois beaux chelins et au jeune gars, pour les obtenir, plusieurs heures de applications, de piécosses de bonne conduite, de cajoleries etc, fut ainsi- ment pelotonnée par le vâlet du diable qui s'en alla chercher un couteau et vint au bout d'une demi-heure la couper par petite boites, lentement et sans apparence de colère, afin de mieux goûter le plaisir de la vengeance et de faire durer plus long-temps la douleur de l'enfant qui sans le vouloir avait ainsi transgressé les dures ordonnances de notre gouvernement municipal.

Nous demanderons si le but du conseil de ville n'aurait pas été atteint d'une manière aussi efficace si l'on avait fait tout simplement abattre le cerf-volant. Il est vrai que cela n'aurait pas satisfait le ressentiment du vâlet du vilain qui songeait sur deux enfants injurés qui lui avait fait un homme; car il faut qu'on sache quel ce vâlet est une prouffe forceur, celui qui frappa lui qui est un jeune homme inoffensif, celui qui se tenait sur un simple jouet est un seul et même individu fort connu par le monde sous le nom illustre de No



LA MINERVE.—Nous avons plaisir d'annoncer que le premier numéro de la 'nouvelle' série de ce journal paraitra le 9 courant aussitôt après la réception du discours d'ouverture de la session prochaine. Elle se publiera trois fois par semaine sur une grande feuille, format ancien. Le prix d'abonnement est de un louis par an plus cinq chelins de port. Une liste de souscription est déposée à ce bureau.

SOCIÉTÉ DE ST. JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Les membres de cette Société se sont réunis Mercredi soir 21 Août à l'École des Grâces, afin de procéder à l'organisation définitive du Parnassien.

L'hon. R. E. Caron fut appelé au fauteuil et M. A. B. Sirois et N. Acqui, pris d'agir comme secrétaires. Le président ayant expliqué le but de Parnassien, en procéda à l'organisation définitive de la société par la nomination des officiers pour l'année 1843-1844, dont suit la liste:—

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

- Président, L'hon. R. E. Caron
Président adjoint, M.M. Le Dr. Haden
Trésorier, Louis Masson
Sous-Trésorier, F. X. Michon
Secrétaire Archiviste, N. F. Belle y
Adjoint, J. U. Tessier
Commissaire Ordonnateur, L. G. Baillergé.

1er. Section.

- 2 Vice-Présidents, F. Belle y, G. Légaré, etc.
Sous-Trésorier, F. Belle y
Sous-Secrétaires, C. M. Des y, P. Chauveau, P. Rivest, N. F. Belle y, A. Soulard, O. Fiset, G. Gagnon, J. P. Blaismond, J. Grenier, F. M. Derome

2de. Section.

- 2 Vice-Présidents, J. M. Tessier, J. Jas. Hamel, etc.
Sous-Trésorier, O. Légaré.